

ANNEXE 5 : Incertitudes* maximales pour le comptage des combustibles liquides

Les valeurs données ci-dessous sont imposées pour tous les types de combustibles liquides (fossiles et renouvelables).

Les incertitudes de mesurage sont exprimées en valeur relative par le rapport, en pourcent, de la différence maximale admise entre la mesure et le mesurande, à ce dernier.

| Débit du combustible consommé | Gamme de mesure dans laquelle l'incertitude globale max est imposée | Incertitude maximale des composants de l'installation de comptage | |
|-------------------------------|---|---|--------------------------|
| | | Débit de la consommation (%) | Compteur intégrateur (%) |
| ≥ 150 l/h | Entre 0,1Q _{max} et Q _{max} | 1 | 1 |
| < 150 l/h | Entre 0,1Q _{max} et Q _{max} | 2 | 2 |

Tableau : Classe de précision des composants de l'installation de comptage

Avec :

Q_{max} : débit maximal

Consommation des huiles fossiles utilisées dans la combustion (moteurs à gaz, fuel,...) :

la valeur prise en compte pour un moteur à gaz ou dual fuel est fixée à 0,2% en PCI du combustible primaire.

* Cf. GUIDE POUR L'EXPRESSION DE L'INCERTITUDE DE MESURE – GUIDE TO THE EXPRESSION OF UNCERTAINTY IN MEASUREMENT (GUM) – NBN ENV13005